

MANUTENTION ET LOGISTIQUE

Préparateur de commandes : travailler vite, bien et en sécurité

Une formation axée sur le métier pour vos préparateurs : sécurité en entrepôt, manutention, utilisation du transpalette et gestes de travail.

EN PRATIQUE

PUBLIC

Préparateurs de commandes, nouveaux arrivants, intérimaires, chefs d'équipe logistique

PRÉREQUIS

Aucun.

DURÉE

Adaptée à votre entrepôt et au profil des participants

FORMAT ET LIEU

Chez vous, dans vos allées et sur vos équipements

ÉVALUATION

Évaluation des acquis en fin de formation (questionnaire et mises en situation).

VALIDATION

Attestation de formation (pas de délivrance de CACES)

FINANCEMENT

Prise en charge OPCO ou CPF possible selon la formation, en partenariat avec des organismes de formation certifiés Qualiopi.

ACCESSIBILITÉ

Adaptable aux situations de handicap : contactez-moi.

TARIF ET DÉLAI

Sur devis, selon votre calendrier.

Delmazcpe - Alexandre Delmazure, EI - SIRET
945 151 272 00016
Mis à jour le 22 octobre 2026

Objectifs

- 1 Connaître les risques propres à l'entrepôt : circulation, chutes, heurts, chargements
- 2 Préparer les commandes avec méthode, fiabilité et rythme
- 3 Manutentionner en sécurité et préserver son dos
- 4 Utiliser le transpalette en sécurité

Programme

MODULE 01 Organisation d'un entrepôt et flux de préparation

MODULE 02 Règles de circulation piétons et engins

MODULE 03 Prélèvement, contrôle et palettisation : stabilité des charges

MODULE 04 Gestes et postures appliqués à la préparation

MODULE 05 Utilisation et vérification du transpalette

MODULE 06 Mises en situation dans vos allées

Déroulé de la formation

ÉTAPE 1

Préparation

Un échange pour connaître vos postes, vos équipements, vos incidents récents et votre documentation.

ÉTAPE 3

Mise en pratique

Des mises en situation sur vos installations ou à partir de vos documents, en petit groupe.

ÉTAPE 2

Apports ciblés

Des apports courts et concrets, illustrés par des cas issus du terrain et de vos propres situations.

ÉTAPE 4

Évaluation

Une évaluation des acquis, un tour de table et des pistes d'action concrètes pour la suite.

Repères réglementaires

La préparation de commandes cumule plusieurs risques encadrés par le Code du travail : manutention, circulation, équipements mobiles. Cette formation est axée métier et ne délivre pas de CACES.

Les manutentions répétées imposent une évaluation des risques et une formation aux gestes adaptés.

La conduite d'équipements de travail mobiles est réservée aux salariés ayant reçu une formation adéquate ; certains engins exigent une autorisation de conduite.

Le plan de circulation et la séparation piétons et engins font partie des mesures de prévention attendues.

Les EPI (chaussures, gants) sont fournis par l'employeur et adaptés aux tâches.

TEXTES DE RÉFÉRENCE

Code du travail, articles R.4541-1 à R.4541-10 (manutention)

Code du travail, articles R.4323-55 à R.4323-57 (équipements mobiles)

Recommandation CNAM R 389 (chariots automoteurs)

Repères à jour au 22 octobre 2026, donnés à titre informatif.

Après la formation

Documents remis

Attestation de formation (pas de délivrance de CACES). Feuilles d'émargement et résultats de l'évaluation transmis à l'employeur.

Recyclage

Rappel conseillé tous les 2 à 3 ans et à l'arrivée de nouveaux équipements ou process.

Suivi des échéances

Inscription gratuite au service de rappels : un e-mail avant chaque échéance de recyclage.

Pour aller plus loin

Gestes et postures

Prévenir les troubles musculosquelettiques à partir des gestes réels de vos postes.

Prévention des risques et document unique

Comprendre les risques de vos postes et faire vivre votre évaluation des risques.



Votre formateur : Alexandre Delmazure

Formateur et Consultant QHSE, IPRP enregistré auprès de la DREETS. Plus de sept ans d'expérience QHSE en milieu industriel.

DEVIS ET ÉCHANGE : [DELMAZCOPE.COM/CONTACT](https://delmazcpe.com/contact)